

# **Analyse d'efficacité des programmes de protection sociale en Algérie : Acquis et Défis**

***Mme MENDIL DJAMILA***

*Université de Bejaia- Algérie*

# *Plan de la présentation*

## Problématique

1. La couverture des risques par le système de protection sociale en Algérie;
2. Les défis auxquels est confronté le système de protection sociale en Algérie;
3. Évaluation des programmes de protection sociale en terme d'efficacité.

## Conclusion

## *Problématique*

Les programmes de protection sociale sont des projets qui ont pour but d'assurer la sécurité économique et le bien-être social de l'individu et de sa famille.

Des classes ou autres catégories sociales peuvent rester à la traîne du mouvement général sans pouvoir participer à l'économie marchande, occasionnant ainsi une perte de production potentielle.

Une protection sociale efficace, elle va à l'encontre d'une création d'emploi durable.

## *Objectif de la communication*

L'objectif de cette communication est d'analyser l'efficacité des programmes de protection sociale en Algérie afin d'émettre les recommandations nécessaires pour atteindre les objectifs de la protection sociale.

# **1. La couverture des risques sociaux par le système de protection sociale en Algérie**

# Le volet sécurité sociale

## 1

La réforme de 1983 a permis:

- D'unifier les droits à la protection sociale des travailleurs;
- Accès de la population démunies à la protection sociale;
- La simplicité du système;
- L'extension de la couverture (le taux de couverture est passé de 61.8% en 1979 à 87.4% en 1999).
- Pour la branche maladie, le taux de couverture s'élève à 59 % en 2018.

Pour les catégories de la population âgée de 60 ans et plus dont le nombre total s'élève à 4,3 millions de personnes, on compte 2,23 millions de bénéficiaires d'une pension , soit un taux de 51,5 %.

## *Les changements apportés par la réforme de 1983:*

	Situation antérieure à 1983	Aménagements de la réforme de 1983
Indemnités journalières assurance maladie	50% à compter du 11 <sup>eme</sup> jour (délai de carence)	1 <sup>er</sup> j – 15 <sup>eme</sup> : 50%. A/C du 15 <sup>e</sup> j: 100%.
Indemnités journalières assurance maternité.	50% pour 8 semaines.	100% pendant 14 semaines.
Indemnités journalières accident de travail	50% du salaire pendant 28 j, 100% au-delà	100% à partir du 1 <sup>er</sup> j.
Les taux d'invalidité *	30 % et 40 %	60 % et 80 %.
Capital de décès.	3 mois de salaire.	12 mois de salaire.
Pension de retraite.	Le salaire moyen des 10 dernières années.	Le salaire moyen des 05 dernières années.
Le taux de la pension.	1.33% par an	2.5% par an.

SOURCES. Reconstitué (par l'auteur) à partir du recueil des lois sur la Sécurité Sociale.

# Le volet assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale sont des programmes non contributifs qui visent à réduire la pauvreté et assurer un minimum de ressources pour les personnes démunies.

Ces programmes sont gérés par l'Agence de Développement Social « ADS », sous la tutelle du Ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.

-

## **Les dispositifs gérés par l'Agence de Développement Social (ADS)**

### **1. PAMT**

Programme d'Activités pour les Besoins Collectifs (ABC) qui remplace le (TUP-HIMO).

Le Programme d'Insertion Sociale des Jeunes Diplômés (PID);

Le Programme d'Activités d'Insertion Sociale (PAIS);

Blanche Algérie (BA) destinés aux chômeurs sans qualification;

Le dispositif Développement Communautaire (DEV-COM);

### **2.PPMT**

Allocation Forfaitaire de Solidarité (AFS) (16,6% du SNMG).

Les personnes handicapées ( 55,5 % du SNMG)

## **2. Les défis auxquels est confronté le système de PS en Algérie**

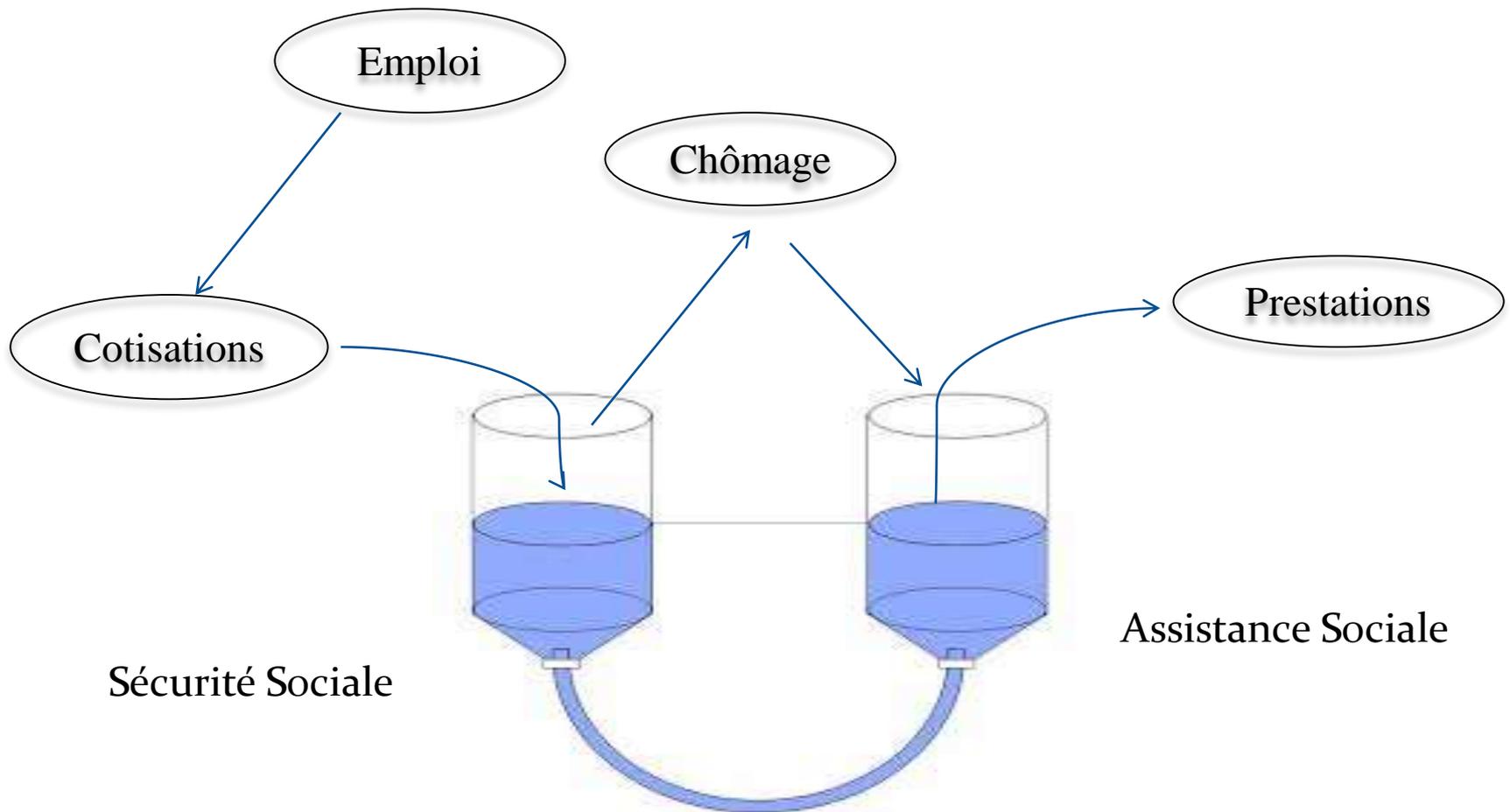
- L'extension de l'emploi informel ;
- Vieillesse de la population;
- La pauvreté des personnes âgées.
- Le chômage et l'emploi précaire.

## L'extension de l'emploi informel

- En 2019, près de 42% des actifs occupés ne sont pas affiliés à la sécurité sociale (ONS, n° 879, 2019);
- L'augmentation de la part de l'emploi informel dans l'emploi total a des conséquences sur le financement du système de la sécurité sociale, sur le niveau des retraites et sur le taux de couverture sociale de la population
- Les actifs dans l'informel, une fois arrivé à l'âge de la retraite, vont peser sur les systèmes publics d'assistance (World Bank 2002).

# Le principe des vases communicants

## Sécurité Sociale - assistance sociale



## Vieillesse de la population

L'évolution de la structure par âge montre que la tranche des 15-59 ans, estimée à 46 % en 1966, est passée à 60,02 % en 2019.

-L'arrivée à l'âge de la retraite des générations du « baby- boom » des années 1960, 1970 et 1980, qui commenceront à fêter leur soixantième anniversaire à partir de 2020, 2030 et 2040.

En 2015, 14 personnes âgées de 60 ans et plus sont prises en charge par 100 adultes en âge de travailler → 7 actifs pour chaque personne âgée, contre 2,2 actifs en 2050.

## **La pauvreté des personnes âgées**

Le système de retraite contribue à l'amélioration du niveau de vie des chefs de ménages âgés de 60 ans et plus, car la pension de retraite est la principale source de revenus (Merah et Hammouda, 2018).

En l'absence d'un système de retraite, c'est le volet assistance sociale (AFS) qui doit prendre en charge ces personnes âgées pour éviter leur pauvreté.

# **Le chômage et de l'emploi précaire**

Déséquilibre du marché du travail ( entre l'offre et la demande):

## **-Pour l'offre :**

- L'augmentation de la population jeune
- Un retour des jeunes retraités sur le marché du travail

**Pour la demande →** Les charges qui pèsent sur le coût du travail (les cotisations sociales )

### **3. Évaluation des programmes de protection sociale: en terme d'efficacité**

Dans le domaine de la protection sociale, les questions de suivi et d'évaluation font l'objet d'une attention de plus en plus affirmée, mais avec une grande diversité de définitions et de méthodes.

Les données mobilisables pour l'évaluation des politiques de la protection sociales sont de deux types (Desrosieres, 2004):

- Les enquêtes auprès des ménages, mais ces enquêtes sont réalisées en général sur des échantillons très limités.
- Les données administratives sur le coût et les bénéficiaires des dispositifs;
- Les indicateurs dit de performance doivent permettre un *benchmarking* (une appréciation comparée des résultats obtenus aux politiques engagées).-

## *I. La sécurité sociale / Points forts*

**L'efficacité en termes de l'étendue de la couverture maladie** → aux ayants droit des assurés sociaux et à une catégories de personnes n'exerçant aucune activité professionnelle (la couverture maladie bénéficierait à environ 25,4 millions de personnes si nous supposons que chaque assuré a une moyenne de 3 ayants droit) ;

**L'efficacité en termes d'avantage** → exemple pour la couverture maladie. Pour quatre mois de travail effectif un travailleur peut bénéficier durant seize mois des prestations de l'assurance maladie.

**L'efficacité en termes remboursement des prestations en nature →**  
le taux de remboursement, est porté au taux de 100% des tarifs réglementaires de remboursement lorsque l'assuré social ou l'un de ses ayant droit est reconnu atteint d'une maladie chronique;

**L'efficacité en termes d'avantage non contributif du système de retraite →** les dispositifs dits « explicites », (CD), l'ICAR, la revalorisation annuelle . Et les dispositifs dits « implicites », lies aux formules de calcul elles-mêmes (le salaire de référence et la durée de la carrière).

## *La sécurité sociale / Points faibles*

- **Insuffisances dans la prise en charge de la population d'assurés malades chroniques** → le remboursement des consultations et actes médicaux tels les actes de radiologie, d'échographie, de scanner, ou encore les examens de laboratoire sur la base des tarifs de 1987

**Insuffisances en termes de couverture des personnes âgées** → La fraction des personnes âgées de plus de 60 ans non couvertes dépasse 48%.

## *La sécurité sociale / Points faibles*

**Insuffisances en termes *de niveau de vie des retraités* →** Le niveau de vie des retraités algérien est faible par-rapport à celui des actifs, la retraite moyenne représente moins de 65% du salaire moyen des actifs.

## **II. L'assistance sociale**

L'appréciation de l'efficacité de la dépense sociale de l'État ne peut se mesurer qu'en la rapportant à la population qui en bénéficie .

- Niveau des prestations servies → dérisoire et ne règle pas pour autant le problème du chômage et de la pauvreté.

- La pérennité des emplois créés dans le cadre des différents dispositifs  
→ des contrats temporaires .

## **Amélioration de l'efficacité du système de protection sécurité sociale: recommandations et propositions**

- Lancer des études et des enquêtes pour évaluer les coûts des différentes prestations;
- Évaluer les besoins potentiels des plus démunis pour s'informer avec précision sur la répartition des revenus;

# **Amélioration de l'efficacité du système de protection sécurité sociale: recommandations et propositions**

Mettre en place des outils de planification et d'évaluation et des instruments susceptibles de mesurer le seuil de pauvreté et les principaux indicateurs sociaux.

La forfaitisation de l'assiette des cotisations pour étendre la couverture sociale aux travailleurs du secteur informel.

## Conclusion

L'efficacité des programmes de la protection sociale reste tributaire de la définition des rôles des différents intervenants (l'État, des actifs et des partenaires sociaux.), de la précision des objectifs, de l'amélioration et du renforcement des instruments essentiellement statistiques d'observation et d'identification des catégories potentielles à prendre en charge (enquêtes, indicateurs socio-économiques etc.).

Pour élargir la couverture sociale, il est primordial de créer plus d'emplois durables, lutter contre l'informel, relever le montant des dispositifs d'assistance sociale.

***Merci pour votre attention***